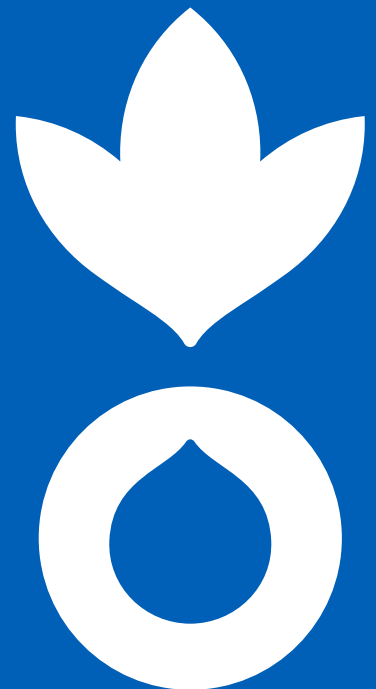


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Départs forcés par manque de pâturage de troupeaux depuis la zone d'Oumouavnadeich vers le sud de la Wilaya de Hodh El Chargui
- Départs précoces de troupeaux depuis les zones d'Ajar vers les communes voisines ainsi que le Sud du Guidimakha
- Arrivées massives de troupeaux au niveau des zones de Hadada et Foug Gleita en provenance des Wilayas du Nord
- Diminution des ressources en pâturage et en eau qui restent globalement suffisantes
- Dégradation de l'état embonpoint des animaux mais qui reste acceptable
- Cas isolés de maladies animales telles que la fièvre aphteuse, la peste de petits ruminants (PPR), des boiteries ainsi que des cas d'avortement signalés dans les zones de surveillance pastorale



Ce système d'information et de surveillance de la zone agropastorale de la Mauritanie a vu le jour en 2019 avec les projets suivants :

- « Assistance d'urgence aux communautés agropastorales touchées par la sécheresse dans les régions du sud et de l'est de la Mauritanie » financé par OFDA/USAID entre 2019 et 2020
- « Améliorer durablement la productivité agro-pastorale » phase I pour assurer la surveillance pastorale au Sahel financé par la FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO période 2019 et 2020

Actuellement, la production et diffusion de ces bulletins sont soutenues par les projets :

- « Soutenir le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) dans la construction d'un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie, dans le cadre d'un système national de protection sociale réactive aux chocs et comme contribution à un plan global de RRC » phase I et II financé par PAM/ECHO
- Et toujours par le projet « Améliorer durablement la productivité agro-pastorale » phase II pour assurer la surveillance pastorale au Sahel financé par la FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO période 2020 et 2021

Ces projets sont mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le CSA, le Ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral qui regroupe plusieurs acteurs du secteur, ONG et Associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du Ministère de l'Élevage.

La démarche méthodologique combine des enquêtes de terrain au niveau des sites relais de surveillance pastorale et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site www.geosahel.info. Les enquêtes de terrain concernent 17 sites relais répartis sur différents départements qui composent la zone agropastorale des régions de Hodh El Chargui, du Guidimakha et du Gorgol. Chaque site relais est sous la responsabilité d'un relais sentinelle, qui est chargé de collecter à une fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages de téléphonie portable (SMS), et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ DES PÂTURAGES

Au cours de la période décembre 2021-janvier 2022, malgré la faible pluviométrie de l'hivernage dernier ainsi que sa mauvaise répartition spatiotemporelle, les ressources en pâturages sont globalement jugées suffisantes au niveau des sites de surveillance pastorales de la Mauritanie. Cependant, quelques poches déficitaires en pâturage commencent déjà à être signalées.

Au Gorgol, la plupart des sites suivis indiquent une situation de pâturage suffisante à part sur la zone de Fom Gleita où est signalé un déficit en pâturage comme cela l'était déjà la période passée. Aussi, dans la Wilaya du Guidimakha, la zone d'Ajar commence également à enregistrer des déficits en pâturage. Toutefois, les zones de Sélibaby et Ould Yengé indiquent une disponibilité moyenne. Selon les relais, cette situation risque de s'empirer dans les mois à venir. Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, une situation similaire est observée, avec des poches très déficitaires dans la zone d'Oumouavnadeich tandis qu'une disponibilité moyenne est observée au niveau de la zone de Bousta qui est connue pour sa forte concentration de bétail du fait du barrage qui offre aux éleveurs des conditions d'abreuvement meilleures.

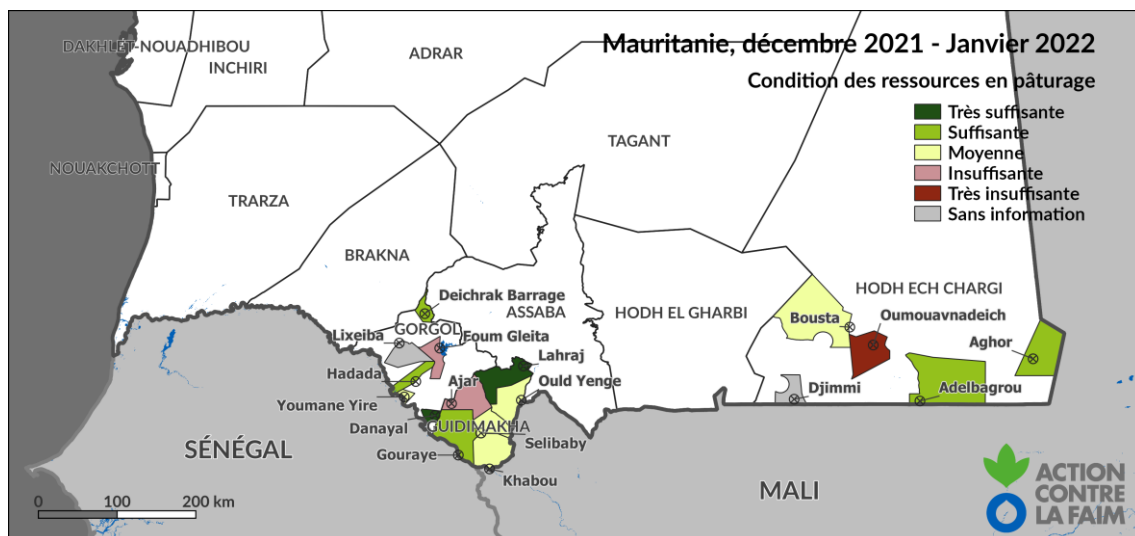


Figure 1 – Situation des ressources en pâturage décembre 2021- Janvier 2022 sur la Mauritanie

Compte tenu des facteurs qui indiquent que la période de soudure sera précoce et difficile, l'état Mauritanien à travers le Ministère de l'Élevage a tenu à rassurer les éleveurs par la mise en place d'un plan d'urgence pour faire face aux impacts de la mauvaise pluviométrie enregistrée la saison des pluies passée. Ainsi il est annoncé l'acquisition de 90 000 tonnes d'aliment de bétail dont 75 000 tonnes de blé et 15 000 tonnes de fourrage vert. Les produits seront alloués aux Wilayas en tenant compte des écarts relatifs à la nature et l'état des pâturages disponibles avec des prix subventionnés et attractifs. Selon le Ministère de l'Élevage, le sac de 50 kg de blé sera vendu à 520 MRU et le sac de 50 kg de fourrage vert à 420 MRU.

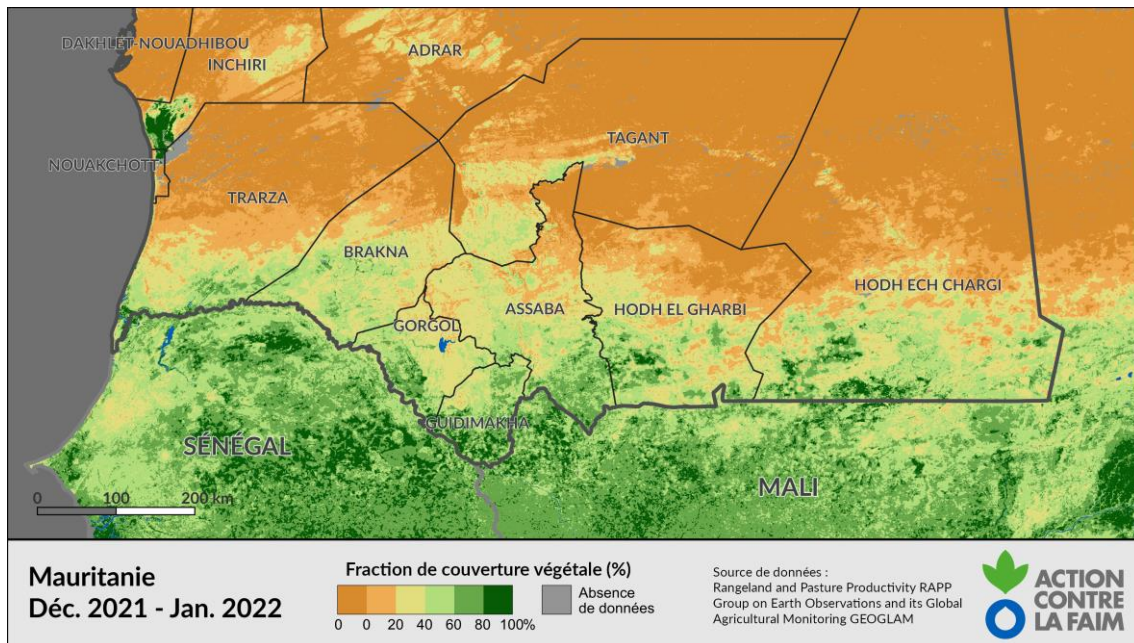


Figure 2 – Fraction de couverture végétale en décembre 2021-janvier 2022 sur la Mauritanie

La figure 2 indique une situation des ressources en pâturage encore suffisante au niveau des sites de surveillance pastorales au cours de cette période.

La carte d'anomalie de couverture végétale pour la période décembre 2021-janvier 2022 comparée à la moyenne sur la même période de 2020-2021 (Figure 3) indique une situation des ressources en pâturage en dégradation. Si les zones sud de Hodh El Chargui, le Guidimakha et le Gorgol sont en situation d'anomalie positive du fait du bon hivernage de l'année 2020, en revanche les Wilayas de l'Assaba et de Hodh El Gharbi ainsi que les Wilayas du nord du pays indiquent une situation négative.

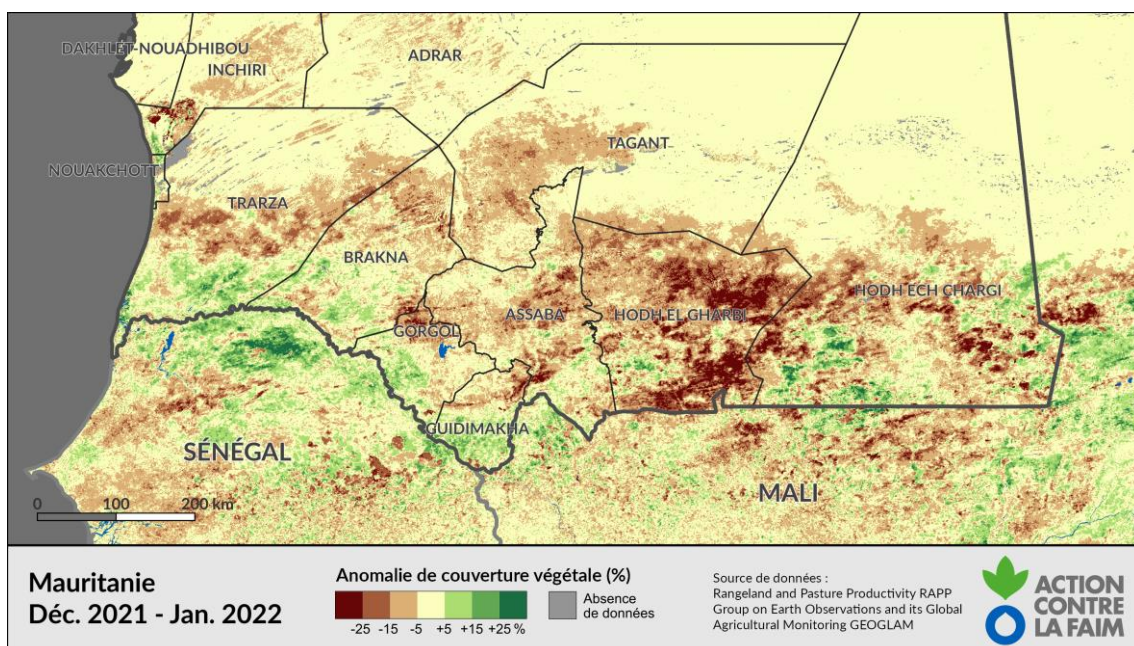


Figure 3 – Anomalie de couverture végétale en décembre 2021-Janvier 2022 sur la Mauritanie.

ABREUUREMENT DES ANIMAUX

Bien que la période soit caractérisée par un assèchement des eaux de surfaces et de bons nombres de point d'eau au niveau des sites de surveillance pastorales, la situation des ressources en eau se présente suffisante de façon générale (Figure 4). Dans la Wilaya de Hodh El Chargui, on observe une situation suffisante des ressources en eau au niveau des zones de Bousta et Aghor. En revanche, la zone d'Oumouavnadeich indique une situation insuffisante en eau alors qu'elle était moyenne la période précédente. Selon le relais de la zone, la situation est inquiétante car le groupe électrogène qui alimentait le forage est en panne depuis plusieurs mois, et la retenue d'eau est également endommagée ce qui a limité les capacités de stockage. Quant aux Wilayas de Gorgol et du Guidimakha, il ressort des informations collectées que les ressources en eau sont suffisantes à très suffisantes par endroit. Néanmoins, la zone d'Ould Yengé au Guidimakha présente une situation moyenne. La bonne disponibilité de ressources d'eau en cette période s'explique par l'existence de plusieurs points d'eau le long de ces régions tels que les marres, le barrage et le fleuve du Sénégal.

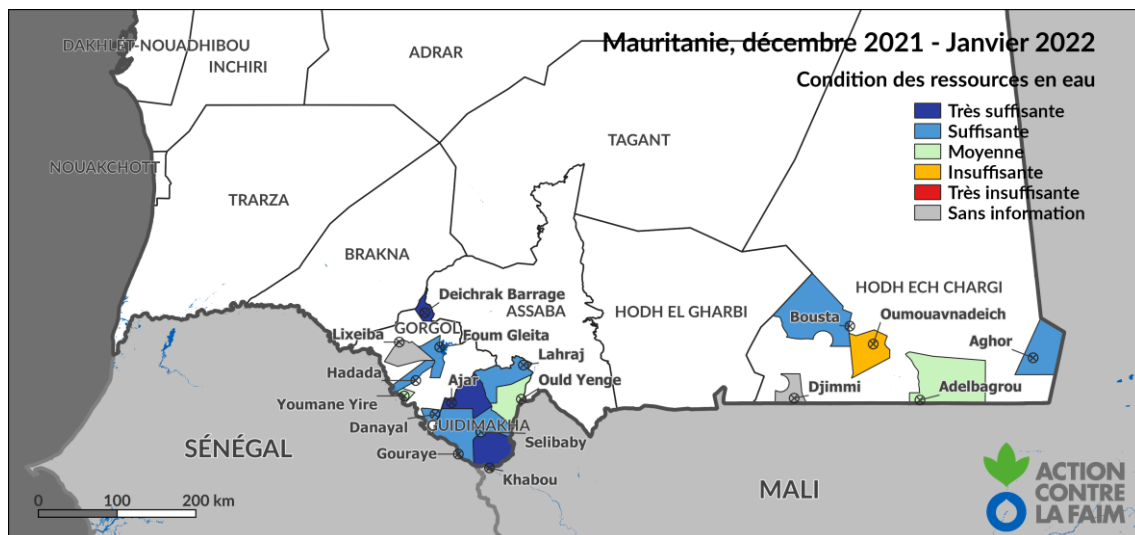


Figure 4 - Disponibilité des ressources en eau enregistrée décembre 2021-Janvier 2022

Avec l'assèchement des eaux de surfaces au cours de cette période les sources d'abreuvement du bétail demeurent les puits, les barrages ainsi que les forages au niveau des sites suivis (Figure 5).

Au Guidimakha, les puits sont les plus cités, comme source d'abreuvement au niveau des zones de Lahraj et Sélibaby. Les zones de Gouraye et Khabou qui sont traversées par le fleuve Sénégal, ce dernier constitue la principale source d'abreuvement du bétail.

Au niveau de la Wilaya du Gorgol, les forages et les puits sont cités surtout au niveau des zones Hadada et Foug Gleita, les zones de Danayal et Deichrak la principale source d'abreuvement est constituée par les barrages. Quant au Hodh El Chargui, les forages sont plus souvent cités au niveau des zones Aghor comme source d'abreuvement des animaux. Au niveau d'Adelbagrou et d'Oumouavnadeich les puits constituent la principale source d'abreuvement du cheptel tandis qu' à la zone de Bousta les animaux s'abreuvent au niveau des barrages

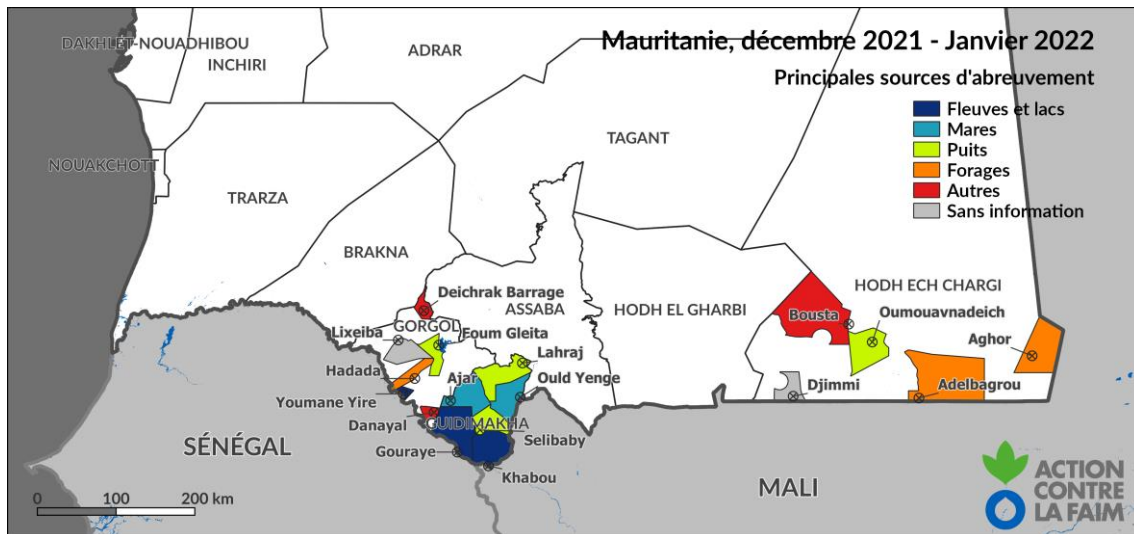


Figure 5 – Principales sources d’abreuvement des animaux utilisées décembre 2021-janvier 2022

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAILS

De façon générale, on note une forte concentration de bétail au niveau de l’ensemble des sites de la surveillance pastorale.

Au Guidimakha, la plus forte concentration de bétail est observée au niveau de la bande frontalière Mali-Sénégal en occurrence les zones de Khabou et Gouraye. Ces localités restent encore pourvues de quelques réserves en pâturage, mais surtout elles sont traversées par le fleuve qui constitue la principale source d’abreuvement des animaux. Ce qui explique aisément les arrivées massives de troupeaux en provenance des autres communes de la Wilaya. Au Hodh El Chargui, la transhumance interne a aussi commencé avec des arrivées massives de troupeaux composées de bovins et d’ovins au niveau de la zone de Boustia considérée comme stratégique par les éleveurs grâce au barrage qu’elle abrite. Quant à la Wilaya du Gorgol, on note des arrivées massives de troupeaux au niveau de la zone de Foug Gleïta en provenance des Wilaya du nord.

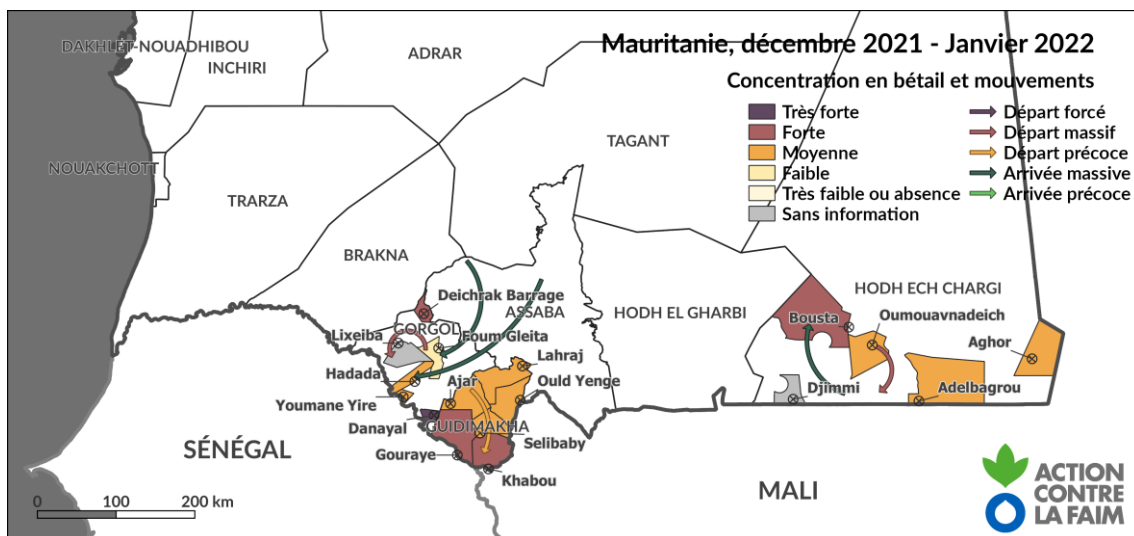


Figure 6 – Concentration et mouvement du bétail enregistrés décembre 2021-Janvier 2022

A noter qu'au cours de cette période quelques cas de vol d'animaux ont été signalés et rapporté par les relais pasteurs au niveau des sites suivis.

- 8 génisses ont été déclarés volées au cours de cette période au niveau de la zone de Deichrak Barrage
- 3 chameaux été déclaré disparus au Hodh El Chargui à Bousta
- La Wilaya du Guidimakha connue pour les cas de vol d'animaux récurrents, a ainsi enregistré au cours de cette période 10 bovins volés au niveau de la zone d'AJar, et malgré les déclarations auprès des autorités locales, ils n'ont pas encore été retrouvés. Dans la zone de Gouraye on signale la disparition d'une vache laitière au cours de cette période.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

L'état d'embonpoint des animaux est jugé globalement bon. En revanche, par endroit la situation s'est détériorée par rapport à la période précédente, en particulier au niveau des zones d'AJar au Guidimakha et d'Adelbagrou au Hodh El Chargui (Figure 7).

En ce qui concerne la santé animale au cours de cette période, des cas suspects de fièvre aphteuse ont été signalés au niveau des zones de Danayal et Hadada au Gorgol. Au niveau de la zone de Foug Gleïta, on observe quelques cas suspects de PPR (peste de petits ruminants) ainsi que des avortements chez les petits ruminants. Au niveau de la Wilaya du Guidimakha ceux sont des cas de boiteries qui ont été constatées chez les petits ruminants au niveau de la zone de Khabou.

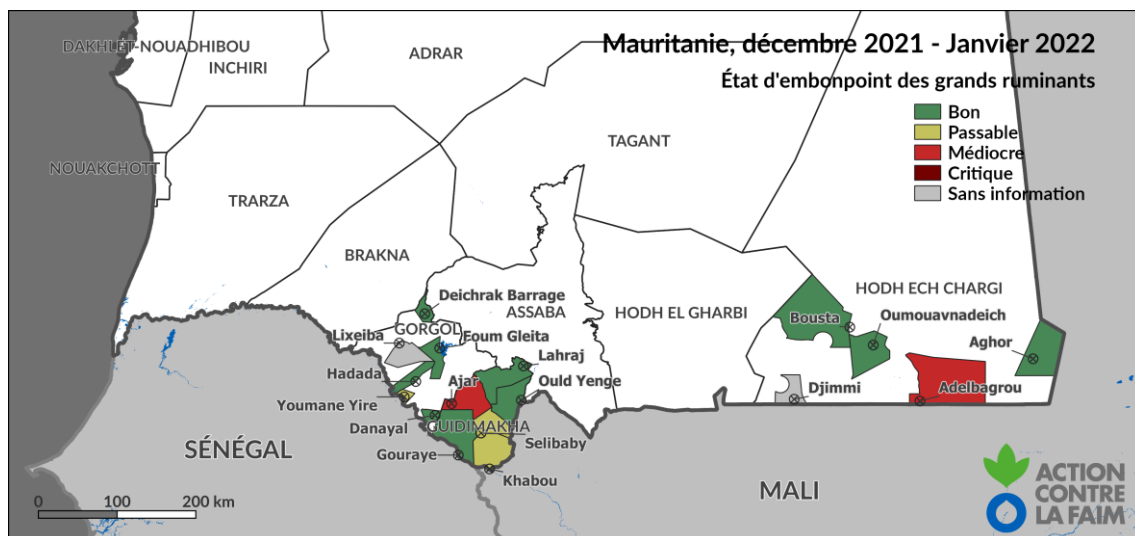


Figure 7 – État embonpoint des grands ruminants enregistré décembre 2021-janvier 2022

FEUX DE BROUSSE

Au cours de cette période décembre 2021 – janvier 2022, selon les données reçus, quelques cas de feux de brousse ont été enregistrés au niveau de la zone de Hadada au Gorgol. Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui c'est la zone de Bousta qui a enregistré des cas de feux de brousse de petite taille sans provoquer de dégâts majeurs. Quant à la Wilaya du Guidimakha, c'est la zone de Khabou qui signalent les cas de feux de brousse.

MARCHÉS

PRIX DES MARCHÉS

Au cours de la période étudiée, il ressort des informations reçues que les prix des animaux marchés sont toujours plus élevés que l'année passée comme cela l'était déjà la période précédente (octobre-novembre 2021).

Cependant, par endroit on constate une légère baisse du prix des petits ruminants (Tableau 1). En effet, au niveau de la Wilaya du Guidimakha, en cette période le prix moyen d'un caprin mâle est de 2 383 MRU contre 2 425 MRU précédemment soit une légère variation à la baisse de -2%. Quant à la Wilaya du Gorgol, pour s'offrir un caprin mâle il faut déboursier 2 700 MRU contre 2 825 MRU la période précédente soit une variation à la baisse de -4%. Cette baisse est plus significative au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui où le prix moyen d'un caprin mâle est de 3 244 MRU actuellement contre 3 837 MRU la période précédente ce qui correspond à une baisse de -15%.

En faisant la comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, on constate partout une hausse des prix du bétail au niveau des sites suivis.

Une légère variation à la hausse est observée au Guidimakha, on constate une légère variation à la hausse de +1%, de +4% au Gorgol, une hausse plus importante de +22% au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui.

Tableau 1 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Déc. 2021 – Jan. 2022 (MRU/tête)	Oct. – Nov. 2021 (MRU/tête)	Écart (%)	Déc. 2020 – Jan. 2021 (MRU/tête)	Écart (%)
Guidimakha	2383	2425	-2%	2367	+1%
Gorgol	2700	2825	-4%	2590	+4%
Hodh El Chargui	3244	3837	-15%	2650	+22%

Source : Réseau de relais sentinelles

A l'instar du caprin mâle, le prix moyen de l'ovin mâle a aussi connu une variation à la baisse au niveau de la plupart des sites de surveillance pastorale à l'exception ceux de Hodh EL Chargui.

Au niveau de la Wilaya du Guidimakha, le prix moyen d'un ovin mâle est passé de 4 054 MRU à 4 025 MRU soit une légère baisse de -1% au cours de cette période (Tableau 2). Au Gorgol, le prix moyen d'un ovin mâle se négocie autour de 4 205 MRU contre 4 729 MRU précédemment soit une baisse de -11%. Actuellement la hausse du prix de l'ovin mâle est observée au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, le prix par tête est de 4 525 MRU contre 4 125 MRU la période précédente soit augmentation de +9%.

Ces prix comparés à ceux de l'année dernière à la même période, montrent une augmentation de +10% du prix moyen de l'ovin mâle au Guidimakha, de +8% au Gorgol et plus significative au Hodh El Chargui avec une augmentation de +46% (Tableau 2)

Tableau 2 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Déc. 2021 – Jan. 2022 (MRU/tête)	Oct. – Nov. 2021 (MRU/tête)	Écart (%)	Déc. 2020 – Jan. 2021 (MRU/tête)	Écart (%)
Guidimakha	4025	4054	-1%	3658	+10%
Gorgol	4205	4729	-11%	3908	+8%
Hodh El Chargui	4525	4125	+10%	3090	+46%

Source : Réseau de relais sentinelles

La baisse du prix des caprins et ovins par rapport au bimestre passé au Gorgol et au Guidimakha pourrait se justifier par la détérioration des conditions générales d'élevages en ce moment où certains éleveurs font déjà recours à l'aliment de bétail. Cette situation oblige les éleveurs à vendre plus d'animaux pour acquérir l'aliment de bétail, ce qui engendre une augmentation de l'offre par rapport à la demande.

En ce qui concerne le prix du mil, la flambée continue comme la période précédente (octobre-novembre 2021). Le prix moyen du kilogramme se négocie au Guidimakha autour de 31 MRU contre 24 MRU la période précédente soit une hausse de +29%. Au Gorgol, le kilogramme de mil est de 34 MRU contre 27 MRU la période précédente ce qui correspond à une augmentation de +28% tandis qu'au Hodh El Chargui, le prix moyen est de 24 MRU contre 20 MRU le bimestre passé, soit une hausse de +16%.

Cette tendance haussière du prix du mil en cette période au niveau des sites suivis est en rapport avec la faible disponibilité du mil constatée au niveau des marchés (Tableau 3).

Comparativement à ceux des prix de l'année dernière à la même période (décembre 2020-janvier 2021), on note une hausse significative de +71% au Gorgol et +40% au Hodh El Chargui, tandis qu'au Guidimakha la variation est de +49%.

Tableau 3 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Déc. 2021 – Jan. 2022 (MRU/kg)	Oct. – Nov. 2021 (MRU/kg)	Écart (%)	Déc. 2020 – Jan. 2021 (MRU/kg)	Écart (%)
Guidimakha	31.20	24.20	+29%	21.00	+49%
Gorgol	34.20	26.80	+28%	20.00	+71%
Hodh El Chargui	23.80	20.50	+16%	17.00	+40%

Source : Réseau de relais sentinelles

Le prix de l'aliment de bétail continue également à augmenter comme la période précédente, le prix moyen actuel du sac de 50kg se négocie autour de 1 180 MRU contre 1 030 MRU précédemment soit une hausse de +15% au Guidimakha. Au Gorgol, le prix moyen du sac est de 880 MRU contre 783 MRU la période précédente soit une augmentation de +12%. Quant à la Wilaya de Hodh El Chargui, les informations reçues au cours de cette période indiquent une relative stabilité des prix (Tableau 4).

De l'avis des relais pasteurs cette tendance haussière du prix de l'aliment de bétail est liée à la forte demande de ce produit par les éleveurs pour juguler les méfaits de la faible pluviométrie de l'hivernage dernier ainsi que la mauvaise répartition spatio temporelle ayant eu un impact sur la production de biomasse.

Tableau 4 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Déc. 2021 – Jan. 2022 (MRU/50 kg)	Oct. – Nov. 2021 (MRU/50 kg)	Écart (%)	Déc. 2020 – Jan. 2021 (MRU/50 kg)	Écart (%)
Guidimakha	1180	1030	+15%	534	+121%
Gorgol	880	783	+12%	508	+73%
Hodh El Chargui	863	862	+0%	567	+52%

Source : Réseau de relais sentinelles

En comparaison avec les prix de l'aliment de bétail de l'année passée à la même période (décembre 2020-Janvier 2021), on constate une hausse de +52% au Hodh El Chargui, +73% au Gorgol et +121% au Guidimakha. Il faut se rappeler que l'année dernière à la même période faisait suite à la bonne pluviométrie de l'hivernage 2020 engendrant une abondante disponibilité de pâturage dans les zones agropastorales et occasionnant moins de recours des éleveurs à l'aliment de bétail.

TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE MIL

Les termes d'échanges caprin mâle adulte contre du mil demeurent favorables aux éleveurs comme la période précédente malgré leurs évolutions à la baisse.

Au niveau de la Wilaya du Guidimakha, on échange en moyenne 76 kg de mil contre une tête de caprin mâle soit une baisse de -24% par rapport à la période précédente. Au Gorgol malgré la baisse considérable de -25% constatée la tendance demeure de 78 kg de mil/tête. En revanche au niveau des zones pastorales de la Wilaya de Hodh EL Chargui, on échange une tête contre 136 kg de mil soit une baisse de -27% (Tableau 5).

Tableau 5 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre mil

Wilaya	Déc. 2021 – Jan. 2022 (kg/tête)	Oct. – Nov. 2021 (kg/tête)	Écart (%)	Déc. 2020 – Jan. 2021 (kg/tête)	Écart (%)
Guidimakha	76	100	-24%	113	-32%
Gorgol	79	105	-25%	130	-25%
Hodh El Chargui	136	187	-27%	156	-27%

Source : Réseau de relais sentinelles

De l'avis des relais, cette baisse est occasionnée par l'augmentation significative du prix du mil actuellement au niveau des zones agropastorales.

Même si la situation reste favorable aux éleveurs, en comparaison avec les termes d'échange de l'année dernière, on note une baisse très significative des termes de l'échange de -32% au Guidimakha, -25% au Gorgol et -27% au Hodh El Chargui.

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Les ventes de femelles reproductrices se sont poursuivies comme la période précédente au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 8).

Selon les relais pasteurs, ces ventes sont normales et concernent généralement des vaches laitières de reformes qui sont aussitôt remplacé par des femelles plus jeunes.

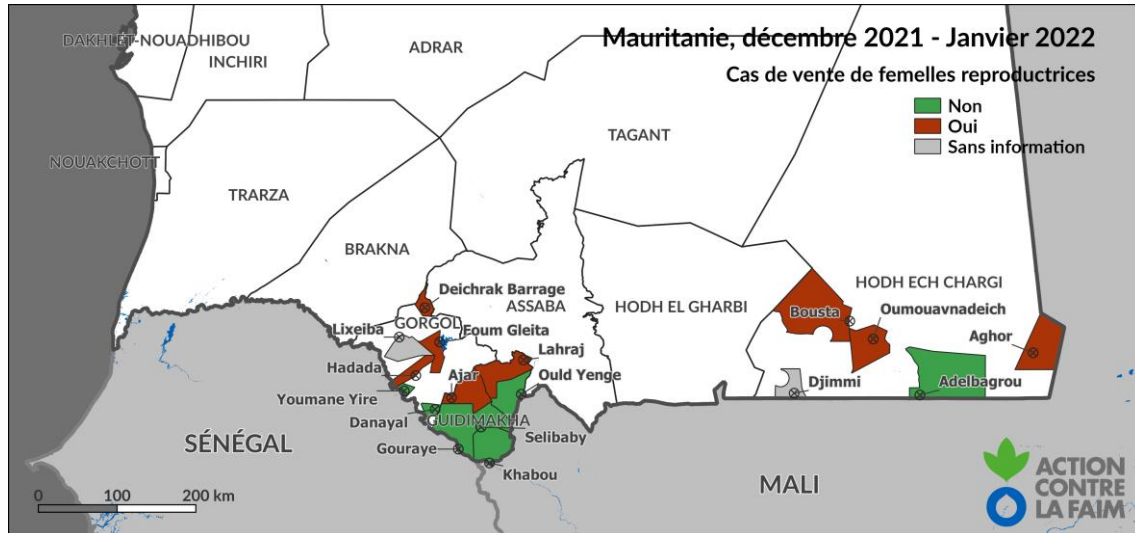


Figure 8 – Vente de femelles reproductrices décembre 2021-janvier 2022

RECOMMANDATIONS

- Partager le bulletin d'information à l'ensemble des acteurs surtout auprès des pasteurs pour la « redescente » d'informations
- Promouvoir la culture fourragère en milieu pastoral
- Rendre disponible à temps et subventionner l'aliment de bétail au niveau des zones agropastorale
- Accroître les campagnes de sensibilisation de la pandémie COVID-19 en milieu pastoral
- Accroître la sensibilisation en milieu pastorale contre les feux de brousse
- Sensibiliser les éleveurs sur la législation concernant le vol du bétail et sur la vaccination du cheptel, mais aussi contre l'usage abusif des produits vétérinaires car l'utilisation abusive de ces produits favorise le développement de résistance chez les sujets
- Poursuivre la surveillance pastorale et l'étendre aux autres Wilayas agropastorales non couvertes pour mieux alerter toutes les populations agropasteurs et pasteurs sur les risques de catastrophes auxquels elles sont exposées

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- SIDIBE Nouhoum (ACF-Mauritanie) - nsidibe@mr.acfspain.org
- CAMARA Thierno Sambara (ACF-Mauritanie) - tcamara@mr.acfspain.org
- MBEIRICK BELKHEIR Bennahy (ACF-Mauritanie) - bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (ACF-ROWCA) - cbernard@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le Ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, du programme *Disaster Preparedness* de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DIPECHO), à travers le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

